

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 15 (1886)

Heft: 8

Rubrik: Réunion annuelle de la Société fribourgeoise d'éducation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices
DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Le BULLETIN paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 fr. 50 cent. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro 20 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Tanner, à Hauterive, près Fribourg : ce qui concerne les abonnements, à M. Collaud, instituteur, à Fribourg.

SOMMAIRE. — *Réunion annuelle de la Société fribourgeoise d'éducation.* — *A propos de l'enseignement par la nouvelle méthode de lecture et d'écriture (suite).* — *Bibliographies.* — *Chronique.* — *Variété.* — *Poésie.*

RÉUNION ANNUELLE

DE LA

Société fribourgeoise d'éducation¹

L'an dernier, à la réunion d'Estavayer, lorsque M. le préfet Bourqui fit la proposition de désigner Morat pour la fête pédagogique de 1886, ce vœu provoqua une adhésion unanime et empressée. Le chef-lieu du district du Lac n'avait point vu le corps enseignant se réunir dans ses murs depuis 1870, et l'on était heureux d'aller affirmer, sur cette terre historique, l'intime union de toutes les parties du canton de Fribourg.

La réunion du 15 juillet s'est visiblement ressentie de cette impression. La séance pédagogique avait réuni plus de 300 instituteurs et amis de l'instruction, autant que la salle pouvait en contenir, et au banquet, le nombre des participants s'est rapproché de 400. Tous les districts étaient fortement représentés, sauf le district de la Gruyère, que la difficulté des communications avait empêché de s'associer à l'élan général.

¹ Nous reproduisons l'excellent compte-rendu publié par la *Liberté*, de Fribourg, sur la réunion pédagogique de Morat. Nous y ajoutons le discours que M. le préfet Bourqui, président d'honneur, se proposait d'adresser à l'assemblée ; les paroles prononcées par M. Michaud, président de l'association, au début de la séance ; quelques toasts portés au banquet. Nous donnerons aussi un peu plus d'extension au compte-rendu de la discussion sur les conclusions des rapports.

La ville de Morat et le district du Lac ont, de leur côté, tout préparé pour faire aux membres de la Société fribourgeoise d'éducation une réception cordiale et sympathique. M. le préfet Bourqui, qui a organisé les préparatifs de la fête avec le dévouement qu'on lui connaît, avait trouvé dans les autorités et dans toutes les classes de la population un concours empressé, et lorsque l'accident qui a atteint l'honorable magistrat a été connu, chacun a redoublé de zèle pour que l'organisation ne souffrit point de ce triste événement.

M. l'inspecteur Merz a eu une part considérable aux préparatifs et au succès de cette fête si bien réussie. Il a mis toute son activité au service de M. le préfet Bourqui, président du Comité d'organisation, et quand M. le préfet a été cloué dans son lit par un fâcheux accident, il a trouvé en M. Merz un remplaçant dévoué et infatigable.

A notre arrivée à la gare de Morat nous avons été reçus par l'excellente musique de la ville, qui s'est placée en tête du cortège et nous a conduits dans la cour du château de la Préfecture.

Peu après, a commencé le chant de la messe des morts, célébrée par M. Berset, curé de Neuchâtel, dans la chapelle du château, beaucoup trop petite pour recevoir les instituteurs et amis de l'instruction, dont la plupart ont dû rester au dehors. On a été touché de la preuve de sympathie donnée en cette circonstance par plusieurs instituteurs de la partie réformée, qui ont tenu à s'associer à l'hommage pieux rendu à la mémoire des confrères défunts.

La cérémonie religieuse terminée, le cortège s'est reformé, et précédé de la musique, s'est dirigé par la rue principale, vers le local préparé pour la séance pédagogique. C'est la salle des assises, la plus belle de ce genre qui existe dans le canton de Fribourg. Une ornementation sobre, mais de bon goût, faisait ressortir les lignes de cette superbe salle. Partout, le lion de Morat était associé aux couleurs du canton et de la Confédération.

Dans l'assistance, nous avons remarqué en grand nombre les autorités du district. M. le receveur Cressier, M. le pasteur Landry, M. Huber, syndic de Morat, M. le Dr Stock, délégué de la commission des écoles, M. Tschachtly, président du tribunal, M. Roesler, curé de la paroisse catholique, M. Fetscherin, directeur, et plusieurs des professeurs de l'école secondaire, M. Merz, inspecteur scolaire, M. Benninger, juge de paix ; M. Favre, contrôleur, qui fut, avec M. Merz, le bras droit de M. le préfet Bourqui pour l'organisation de la fête, M. Meister, administrateur postal, M. Currat, notaire, M. Beeli, greffier de la justice de paix, M. Jules Cressier, juge au tribunal, M. Zurkinden, secrétaire de la préfecture, etc. Nous en passons, sans doute, mais c'est bien involontairement.

Ajoutons qu'à peu près tous les instituteurs de l'arrondissement étaient présents, ainsi que des membres des autorités

communales ou des délégués des Commissions scolaires de presque toutes les communes tant de la partie catholique que de la partie réformée du district du Lac.

Nous n'en finirions pas si nous devions énumérer les autorités et les notabilités des autres districts. Mentionnons, en demandant pardon pour les omissions involontaires, MM. les conseillers d'Etat Schaller, Bossy et Aeby (MM. Menoud et Théraulaz, empêchés, ont envoyé des télégrammes de sympathie); MM. les préfets Grangier, Duvillard, Wuilleret et Bertschy; tous les inspecteurs scolaires; M. le conseiller national Python; un grand nombre de révérends doyens et ecclésiastiques des divers districts, M. le Rd curé Roesler, à Morat; M. le recteur Horner, M. Morel, préfet du collège et M. le professeur Ducotterd; un certain nombre de députés, en particulier du district de la Broye, etc., etc.

Le canton du Valais était représenté par M. Allet, secrétaire du Département de l'Instruction publique, M. Hopfner, directeur de l'École normale, et M. l'inspecteur Lamon. En outre, M. l'abbé de Torrenté, professeur au collège de Sion, M. Henri Bioley et M. Rey-Mermet, vice-président de la Société valaisane d'éducation, ont exprimé par lettres leurs regrets de ne pouvoir assister à la fête de Morat.

Mgr Mermillod, que le soin de sa santé retenait à Aix-les-Bains, n'a pu cette année réchauffer, comme il l'avait fait en d'autres circonstances, de sa parole éloquente et de son âme de pasteur, le dévouement des membres du corps enseignant fribourgeois. Sa Grandeur a tenu néanmoins à donner à cette partie choisie de son diocèse un précieux encouragement, par une lettre dont la lecture, faite par M. l'inspecteur Gapany, a été saluée par de chaleureux applaudissements.

Nous sommes heureux de la donner ici :

Aix-les-Bains (Savoie), 11 juillet 1886.

Chers Amis,

Les fatigues consolantes de mes visites pastorales m'ont imposé un repos nécessaire. Je dois faire le sacrifice d'assister à votre prochaine réunion; mais je tiens à vous exprimer que, si je suis loin de vous, mes prières, mes bénédictions et mon cœur sont au milieu de vos fraternelles et cordiales discussions.

Vous savez avec quelle ardente sympathie je parle de la dignité de l'instituteur, de la noblesse de ses fonctions et de son influence considérable. L'Église est appelée l'Institutrice des peuples parce qu'elle les aime, les respecte et les élève: l'instituteur qui a le sentiment de sa vocation sait aussi aimer les enfants, parce qu'il comprend qu'ils sont les hommes de l'avenir et qu'ils doivent être les serviteurs de Dieu, les ouvriers de leur patrie et les élus du Ciel.

Certes, bien des tentatives sont faites, bien des dévouements sont multipliés pour développer l'instruction primaire, et nous reconnaissons qu'à Fribourg les autorités publiques n'épargnent pas les sacrifices dans ce noble but: nous espérons que les instituteurs répondront toujours aux désirs des familles, aux vues de l'Etat comme aux espérances de

l'Eglise. Il importe que l'éducation morale et religieuse sanctifie les âmes, forme les caractères comme les sciences versent la lumière dans les esprits. Là est le frein salutaire qui arrête le déclassement périlleux et les ambitions malsaines qui font abandonner l'austère et joyeux travail des champs pour les séductions et les détresses dans les cités.

La mission de l'instituteur dans le canton de Fribourg me semble grande et belle plus que nulle part ailleurs. Il s'agit de garder les traditions d'un peuple invinciblement fidèle à sa foi, dévoué à ses libertés et de le faire marcher en même temps dans les légitimes progrès de l'instruction que réclament notre époque et notre pays.

Que votre pacifique et cordiale réunion sur ce sol de Morat où fut défendue notre indépendance, au lendemain des glorieuses fêtes de Sempach qui ont rappelé la fondation de notre patrie ; que ces souvenirs rappellent à tous ces instituteurs leur devoir de former des âmes religieuses pour l'Eglise et des caractères virils pour la patrie. C'est le vœu de votre Evêque qui bénit votre assemblée avec une affection paternelle en Notre-Seigneur.

† GASPARD,

Evêque de Lausanne et de Genève.

Sur la proposition de M. Michaud, directeur de l'Ecole normale, qui présidait la réunion, celle-ci a décidé de répondre à Mgr Mermillod par un télégramme de remerciements, et s'est levée en signe d'hommage pour le pasteur du diocèse.

M. l'inspecteur Gapany a donné lecture du discours d'ouverture de la séance, que M. le préfet Bourqui, président d'honneur, se proposait de prononcer.

Messieurs les ecclésiastiques, Monsieur le Directeur,
Mesdames et Messieurs.

Appelé au périlleux honneur d'adresser la parole à cet auditoire d'élite, je viens tout d'abord vous dire : *Soyez les bienvenus ; vous êtes ici chez vous.* Morat fut cruel aux Bourguignons, mais il est heureux et fier d'accueillir enfin à son tour, après quinze ans d'attente, ces conscrits et ces vétérans de l'enseignement, à qui la patrie fribourgeoise a confié un dépôt sacré, en leur disant comme le héros de Sempach : *Prenez soin de mes enfants.*

Nous saluons aussi avec bonheur ces vénérables ecclésiastiques, ces dévoués magistrats, tous ces protecteurs éprouvés qui entourent l'école fribourgeoise d'un cortège d'honneur, après l'avoir défendue comme la prunelle de leurs yeux à l'heure du péril.

Si nous sommes privés de la présence de l'éminent prélat qui eût donné à notre réunion un relief inaccoutumé, nous savons du moins qu'il est d'esprit et de cœur au milieu de nous. Notre salut cordial à M. le révérend curé de Neuchâtel, à ce vaillant pèlerin de Jérusalem, qui a fait taire la voix importune de la fatigue, lorsqu'il s'est agi de prouver une fois de plus, avec tous ses zélés confrères, qu'entre le prêtre et l'instituteur il y a toujours unité d'action pour préparer de bons citoyens en formant de bons chrétiens.

Merci à vous surtout, Monsieur le Directeur de l'instruction publique, qui êtes depuis tant d'années sur la brèche, comme un autre Bubenbergh, pour fortifier et défendre l'école fribourgeoise contre les assauts conjurés du dedans et du dehors. Merci à Messieurs les Inspecteurs, à nos honorables collègues Messieurs les Préfets ; votre présence à cette réunion

signifie qu'il y a entre l'école et les préfectures des rapports plus agréables que ceux qui résultent de la répression des absences illégitimes.

Merci à vous, Mesdames et Messieurs, d'avoir salué par vos acclamations à Estavayer le rendez-vous sur le sol classique de Morat, sur cet autre champ de bataille où vous attend un combat de généreuse émulation en faveur de l'éducation chrétienne, nationale et virile de la jeunesse fribourgeoise.

La vaillante cité de Bubenberg avait d'ailleurs des droits particuliers à vos sympathies : ce n'est pas seulement parce qu'elle s'est immortalisée par la victoire de David sur Goliath ; ce n'est pas non plus parce qu'elle conserve avec un sentiment de piété filiale et de fierté patriotique sa vénérable ceinture de remparts ébréchés par l'artillerie bourguignone. Non, c'est parce qu'elle veille sur ses chères écoles avec un soin jaloux comme sur le palladium de son autonomie ; c'est parce que l'édifice scolaire, le plus gracieux, le plus confortable de la cité, abrite sous ses vastes ailes, non seulement les espérances patriotiques de l'avenir, mais on y conserve encore religieusement, comme de précieuses reliques, les souvenirs et les trophées d'un passé digne de mémoire ; c'est parce que la liberté de l'éducation se réalise sans effort, tout naturellement, dans cette contrée où sont mélangées les populations de deux races, de deux langues, de deux confessions, non loin d'un sanctuaire nouveau qui s'élève comme un gage de paix et de bénédictions pour tous. C'est parce que la Société fribourgeoise d'éducation est née, pour ainsi dire, sur un champ de bataille, sous un ciel orageux et que chacune de ses étapes est une lutte pour la conquête de nouveaux progrès scolaires. Mais vous êtes surtout venus à Morat, parce que la fête des écoles est, à Morat, une fête nationale, un anniversaire glorieux entre tous, une leçon vivante d'histoire, de patriotisme et de vertus civiques et militaires. Vous pouvez contempler, chaque année le 22 juin, la vieille cité rajeunie, pavoisée, enguirlandée, parée de tous ses atours, sa population en fête, son brillant cortège qui se rend au monument, puis à l'église, au son des cloches, pour entendre proclamer les gloires de la patrie, les charmes de la vie scolaire, les couronnes décernées aux plus vaillants sur le champ des études.

Parmi les sujets de vos intéressants débats, nous devons une sympathie spéciale à celui que concerne l'histoire du pays. Oui, Mesdames et Messieurs, il est bon de le redire aujourd'hui surtout, les cantons distinguent encore, Dieu merci, sans les séparer de la grande existence nationale, leurs existences individuelles, de même que nos frontières fribourgeoises s'entrelacent, sans se confondre, avec celles de nos voisins. Notre peuple fribourgeois a aussi son caractère, sa physionomie, sa vocation providentielle qui fait l'originalité de son histoire. N'est-ce point d'ailleurs par le foyer domestique, le clocher du village natal, par cette patrie restreinte de la commune et du canton, par le patriotisme du clocher en un mot, que nous nous rattachons à la grande patrie suisse, comme par les fibres les plus intimes de notre cœur ? L'étude de l'histoire nationale sera-t-elle moins intéressante pour nous lorsque nous connaissons mieux, par exemple, la formation territoriale de notre canton, les alliances, les combourgeoisies, les relations entre Fribourg et Morat dans la bonne et la mauvaise fortune, les conflits résolus par la conciliation des intérêts divergents ? Aimons-nous moins notre patrie suisse et fribourgeoise lorsque nous verrons de plus près comment Fribourg a reçu à Morat le baptême du sang avant d'être admis au foyer de la famille helvétique ?

Au moment de verser ce sang pour la défense de leurs foyers, nos pères s'étaient agenouillés sur un sol détrempe par des torrents de pluie vers les hauteurs de Cressier ; tout à coup le vaillant Hallwyl leur montre le soleil perçant les nuages, illuminant l'horizon et venant éclairer la victoire. Fidèles aux pieuses coutumes des ancêtres, vous avez aussi inauguré vos travaux au début de cette journée, en les plaçant sous la protection d'En-Haut. Vous avez encore imploré les miséricordes divines pour ces vaillants lutteurs qui ont succombé sur le champ d'honneur de l'école militante. Et le soleil radieux vient éclairer une journée de luttes pacifiques, où il n'y aura ni vainqueurs ni vaincus, ni riches dépouilles à partager.

Après la séance gastronomique de cet après-midi, nous aurons le plaisir de côtoyer les rives enchanteresses de ce lac célèbre par la gloire des souvenirs non moins que par le charme du paysage, qui l'a fait surnommer *le plus beau fleuron de la couronne fribourgeoise*. Nous saluerons même d'assez près cette immense plage qui fut jadis *le grand marais*, mais qui deviendra par la colonisation et la culture forestière une terre promise des espérances de l'avenir, de même que la *Nuithonie*, ou le *Pays désert*, est devenue le sol riant et fertile de notre cher canton de Fribourg.

C'est avec ces perspectives riches de promesses pour nos arrière-neveux que nous déclarons ouvert le 14^e congrès de la société cantonale des instituteurs.

Ce discours a été salué par d'unanimes applaudissements.

M. Michaud, directeur de l'école normale, en prenant possession du fauteuil de la présidence, s'exprime à peu près en ces termes.

« Je crois être l'interprète de toute l'assemblée en déplorant l'accident arrivé à M. le préfet Bourqui, en lui exprimant nos sentiments sincères de condoléance et en formant des vœux pour son prompt rétablissement. Nous devons à M. Bourqui des remerciements pour ses chaleureuses et patriotiques paroles de bienvenue. M. Bourqui n'est certes pas un inconnu parmi le corps enseignant. Il a lui-même voué à l'instruction de la jeunesse plusieurs années de sa vie ; maintenant encore il consacre à l'école les courts loisirs que lui laisse l'administration de son district. Il a ainsi enrichi notre littérature pédagogique de plusieurs publications toutes marquées au coin du bon goût, du jugement et de l'expérience, entre autres d'un manuel d'instruction civique qui a beaucoup facilité la tâche de l'instituteur et contribué à mieux faire connaître et aimer nos institutions démocratiques. Etant données en outre les hautes fonctions qu'il remplit dans le district, M. Bourqui était désigné d'avance pour recevoir les premiers magistrats du pays et les éducateurs du peuple dans cette cité de Morat, dont les souvenirs glorieux parlent avec tant d'éloquence à nos cœurs de la concorde et de la valeur de nos pères et de leur dévouement à la patrie.

« Comme président du Comité local, il a voulu que nous trouvions à Morat l'agréable à côté de l'utile, et il n'a rien négligé pour que cette journée soit bien remplie et nous laisse de bons souvenirs. Malheureusement son précieux concours nous est

refusé aujourd'hui, mais son cœur est au milieu de nous. Nous n'oublierons pas de notre côté que nous devons en grande partie la réussite que cette fête pédagogique semble promettre, à son esprit d'initiative et à son zèle.

« Nous devons aussi un témoignage de gratitude aux autres membres du Comité qui ont travaillé à l'organisation et au succès de notre fête, ainsi qu'aux autorités et à la population de la ville qui nous réserve un accueil si sympathique.

« Les magistrats, les vénérables ecclésiastiques, les instituteurs et les amis de l'instruction, qui ont répondu en grand nombre à notre appel, ont également des droits à notre reconnaissance. Cette nombreuse participation est une preuve de la vitalité de notre association, de la sollicitude que tout le monde porte à l'éducation populaire et de la solidarité qui unit tous ceux qui y travaillent.

Nous formons des vœux pour que cette journée laisse à tous d'agréables souvenirs et surtout pour qu'elle soit féconde en résultats heureux. »

(A suivre.)

◆◆◆◆◆

A propos de l'enseignement par la nouvelle méthode de lecture et d'écriture

(Suite.)

Troisième leçon.

I. On peut poser une ou deux questions sur le sujet du tableau en y ajoutant des idées nouvelles. Exemple : Que fait-on du grain ? de la paille ? Comment fait-on la farine ? Qui d'entre vous a vu pétrir de la pâte et faire du pain ? Que se passe-t-il au four ? au moulin ? etc.

II. Reprendre les exercices analytiques, soit de décomposition en suivant l'ordre du tableau, c'est-à-dire en allant toujours du mot aux syllabes, des syllabes aux lettres.

III. Refaire les exercices avec les caractères mobiles en insistant sur l'agencement syllabique ; par exemple : Quelles lettres faut-il pour former *pé ? pi ? épi ? ipé ?*

IV. On avancera plus ou moins rapidement dans les exercices d'écriture selon que le permettra le progrès des élèves dans la lecture.

Quatrième leçon.

I. On répétera encore les exercices d'intuition, d'analyse, de caractères mobiles et on poursuivra les exercices d'écriture au tableau noir et au cahier. Si les enfants connaissent bien les lettres qu'on a étudiées dans ces quatre premières leçons, on passera aux exercices de synthèse (c'est-à-dire de récomposition) qui commencent à la quatrième ligne.

M. — Voyez ici *é*, puis *i*. Ce sont les mêmes lettres qu'à la ligne précédente. Répétez-les.